

ensuite entendu le discours du ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer). Il a parlé de la valeur de Polymer et de son faible revenu. Où veut-il en venir avec cette doctrine de croque-mort? Il est certain que si nous voulons que les gens investissent dans la Corporation de développement du Canada, il ne faut pas dire à la Chambre le 26 mars qu'elle a acheté une entreprise sans valeur aucune.

Je ne vois pas pourquoi les ministres veulent détruire la Corporation de développement du Canada. Si on veut faire l'article de la CDC et prouver que la Polymer représentait une bonne affaire, il faut parler du bel avenir qu'a la Polymer si elle s'en donne la peine et s'attaquer à l'industrie pétrochimique où elle est dans son élément.

Je me rends compte que mon temps est presque écoulé, monsieur l'Orateur. J'ose croire que les députés de tous les partis à la Chambre veulent essayer de préserver le principe d'une Corporation de développement du Canada. De ce côté-ci, nous n'approuvons pas ce qu'elle fait. Nous n'approuvons pas les propositions de Walter Gordon relatives au rachat des sociétés appartenant à des étrangers. La Corporation de développement du Canada doit être un organisme où les Canadiens peuvent mettre leurs fonds en commun et accéder à la propriété des sociétés lorsqu'elles prennent de l'expansion. C'est à ce niveau que l'argent et le contrôle se situent.

J'espère que le Nouveau parti démocratique reviendra aux principes qu'il avait. J'espère que de nombreux députés libéraux croient encore, comme Walter Gordon, que les Canadiens peuvent investir au Canada. Les initiatives que le gouvernement a prises ces deux dernières années au sujet de la Corporation de développement du Canada et en transférant Polymer, entre autres, détruisent les faibles chances qu'avait cette institution de faire œuvre utile. J'espère qu'en conscience, tous les députés voteront contre ce gouvernement et qu'ils donneront ainsi au pays un nouvel élan.

Des voix: Bravo!

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, au début de la séance, le représentant du Yukon (M. Nielsen) a dit que lorsqu'il me verrait suivre le débat, il espérait me voir y participer. J'ai dit que je le ferais. Ce qui me surprend toutefois, c'est le manque d'initiative dont le député de Halton (M. O'Connor) fait preuve.

Lorsque l'ancien député de Halton était à la Chambre, la société Polymer pensait se développer. Il apprit qu'elle pourrait déménager dans sa circonscription. Il a retourné ciel et terre, il a appelé la direction, le conseil d'administration et d'autres personnes pour finalement obtenir que Polymer s'étende dans la circonscription de Halton au moment d'appliquer son programme de production diversifiée. Je demande aujourd'hui où est le député de Halton et pourquoi il ne participe pas à ce débat?

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Je m'apprêtais à prendre note des observations du député qui m'a précédé, mais après avoir écouté son discours, j'ai eu l'impression qu'un trop grand nombre de conservateurs avaient pris part au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône et au débat sur le budget, et qu'il n'avait pas eu alors l'occasion de pro-

Vente de Polymer

noncer un discours. Il a donc estimé que le temps était venu d'en faire un. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) n'avait pas grand chose à dire au sujet de la vente de la société Polymer à la Corporation de développement du Canada.

En lisant la motion du député du Yukon, ma première pensée fut qu'elle venait un peu tard. Lorsque la Corporation de développement du Canada fut créée, il était très clair que le gouvernement voulait qu'elle ait le droit d'acheter des sociétés de la Couronne, entre autres, la société Polymer. Le député du Yukon a dit que la transaction fut enveloppée de mystère, qu'elle a pris tout le monde par surprise et que personne n'en savait rien. C'est de la pure absurdité et le député le sait bien.

On a l'impression que le cœur du parti conservateur progressiste n'est pas plus dans cette motion qu'il ne l'était dans une autre présentée antérieurement en vue d'interdire aux sénateurs de faire partie du comité spécial sur les prix des aliments. Cette motion était une tactique politique, comme l'est celle-ci d'ailleurs, conçue dans l'espoir d'embarrasser le Nouveau parti démocratique.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: La faiblesse de cette motion, c'est son évidence manifeste. Malheureusement, et j'en suis de colère, elle nuit à la société Polymer, à l'efficacité de la Corporation de développement du Canada, et ce qui m'inquiète vraiment, elle met en danger les postes des employés de Polymer.

• (1720)

Le député de Peace River (M. Baldwin) a déclaré que le parti conservateur a été conséquent. Je lui concède volontiers qu'il a été conséquent dans l'erreur. Comme la mémoire des députés du parti conservateur est courte! Nous avons entendu le député du Yukon (M. Nielsen) faire l'éloge de la qualité de la gestion de la direction de la société Polymer. Mais il n'y a pas plus d'un an, lorsque Polymer a renvoyé certains membres du personnel, le député d'Oxford (M. Nesbitt), le député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander) et d'autres membres de son parti avaient blâmé la direction en question pour les mesures qu'elle avait prises à l'époque. Est-ce là ce qu'on appelle être conséquent, monsieur l'Orateur?

Lorsque Polymer a pris la décision de licencier certains travailleurs, en particulier ceux de la direction de la recherche et du développement, on a dit que le gouvernement fédéral devrait faire quelque chose pour conserver ces emplois. C'est en effet ce qui a été fait à la suite de la vente. Le gouvernement fédéral a créé un comité chimique mixte. L'industrie pétrochimique ne connaît pas seulement des problèmes dans l'Ouest du Canada. Contrairement à ce qu'a dit l'honorable représentant qui vient de s'asseoir, elle connaît des problèmes dans tout notre pays. En outre, à Sarnia, nous ne pensons pas uniquement à l'Est du Canada, mais à tout notre pays. Nous ne cherchons pas à prendre l'industrie de l'Ouest pour l'installer dans l'Est. Nous disons que nous voulons prendre les mesures qui serviront au mieux les intérêts de l'industrie pétrochimique dans l'ensemble. S'il vaut mieux l'installer dans l'Ouest du Canada, faisons-le par tous les moyens. Mais ne la limitons pas à une région de façon à ce que l'Est en subisse les conséquences.